



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **26 janvier 2015**

Délibération n° 2015-0033

commission principale :

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Conseil d'administration de l'institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement - Désignation de représentants du Conseil

service : Pôle transformation et régulation - Direction évaluation et performance

Rapporteur : Monsieur le Président Collomb

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 13 janvier 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : jeudi 29 janvier 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rivalta, Rousseau, Desbos, Aggoun, Mmes Ait-Maten, Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Baume, MM. Bérat, Bernard, Mme Berra, MM. Berthilier, Blache, Boudot, Bousson, Mme Bouzerda, MM. Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, MM. Buffet, Butin, Cachard, Calvel, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mmes Corsale, Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, M. Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kepenekian, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, M. Millet, Mme Millet, MM. Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Piantoni, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, MM. Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sellès, Sturla, Suchet, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Brachet (pouvoir à M. Collomb), Mme Cardona (pouvoir à M. Rousseau), M. Artigny (pouvoir à M. Hémon), Mmes Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), Belaziz, M. Blachier (pouvoir à Mme Peillon), Mmes Burillon (pouvoir à Mme Bouzerda), Burriland (pouvoir à Mme Ghemri), MM. Coulon (pouvoir à M. Le Faou), Fenech (pouvoir à Mme Balas), Guimet (pouvoir à M. Grivel), Kabalo (pouvoir à M. Bret), Mmes Lecerf (pouvoir à Mme Geoffroy), Peytavin (pouvoir à M. Bravo), Picard (pouvoir à M. Millet), Servien (pouvoir à Mme Millet), Varenne (pouvoir à M. Kimelfeld).

Conseil du 26 janvier 2015**Délibération n° 2015-0033**

commission principale :

objet : **Conseil d'administration de l'institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement - Désignation de représentants du Conseil**

service : Pôle transformation et régulation - Direction évaluation et performance

Le Conseil,

Vu le rapport du 8 janvier 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Contexte

L'Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (par abréviation Vet Agro Sup) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel au sens de l'article L 711-1 du code de l'éducation.

Son siège est basé à Marcy-l'Etoile, et son implantation est sur le campus vétérinaire de Lyon-Marcy l'Etoile et sur le campus agronomique de Clermont-Lempdes.

Conformément aux dispositions du même code, ses missions sont définies par le décret 2009-1641 du 24 décembre 2009 portant création de l'Institut, complétées par des statuts, adoptés par le conseil d'administration, qui fixent les règles d'organisation et de fonctionnement de l'établissement.

Né de la fusion entre l'Ecole nationale vétérinaire de Lyon, l'Ecole nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Clermont-Ferrand et de l'Ecole nationale des services vétérinaires, l'Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement a pour objet la formation de vétérinaires et d'ingénieurs ainsi que la production de connaissances dans les domaines de l'alimentation et la santé animale, les sciences agronomiques et de l'environnement.

Vet Agro Sup forme ainsi les futurs professionnels vétérinaires et agronomiques (docteurs comme ingénieurs en santé animale, santé publique, protection et sécurité animale, protection environnementale, nutrition et sciences des aliments ...), avec 1 200 étudiants et 12 enseignants chercheurs réunis sur deux sites géographiques.

Dans ce cadre, l'Institut a pour missions principales :

- assurer la formation initiale et continue dans l'ensemble des domaines considérés,
- assurer la préparation aux diplômes nationaux qu'il est habilité à délivrer,
- définir et mettre en œuvre une politique de recherche scientifique et technologique et s'attache à la valoriser par ses publications, ses productions scientifiques et pédagogiques, ses brevets et licences d'exploitation,
- promouvoir le soutien de jeunes entreprises innovantes et la création.
- collaborer avec des organismes de recherche ou d'enseignement supérieur français ou étrangers dans une perspective multidisciplinaire et internationale.

Modalités de représentation

L'Institut est administré par un conseil d'administration comprenant 32 membres, répartis ainsi :

- membres de droit : 2 représentants de l'Etat, 4 représentants des collectivités territoriales choisies par le Conseil,
- membres nommés : 10 personnalités qualifiées représentatives des professions et activités économiques, éducatives et de recherche en lien avec les missions de l'Etablissement, 4 représentants des professeurs, 4 représentants des maîtres de conférences, 4 représentants des personnels administratifs, techniques et de service, 4 représentants des usagers - étudiants.

La durée du mandat est de 3 ans renouvelable.

La Communauté urbaine de Lyon était représentée au sein du conseil d'administration de Vet Agro Sup avant la date de création de la Métropole de Lyon. La Métropole, se substituant à la Communauté urbaine de Lyon, dispose donc d'un siège de représentant titulaire et d'un siège de représentant suppléant au sein du conseil d'administration ;

Vu ledit dossier ;

Vu l'accord unanime du Conseil pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 3631-7 du code général des collectivités territoriales ;

DELIBERE

Désigne monsieur Joël Piegay en tant que titulaire et monsieur Thierry Philip en qualité de suppléant pour représenter la Métropole de Lyon, pour la durée du mandat en cours, au sein du au sein du conseil d'administration de l'institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (par abréviation Vet Agro Sup).

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 2 février 2015.